

# Réglementation des régates nationales 2004

## Sommaire

• Réglementation générale.....	2
• Systèmes de qualification aux championnats de France et critères nationaux .....	4
• Têtes de rivière interrégionales .....	6
<i>7 mars 2004</i>	
• Épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts .....	7
<i>28 mars 2004</i>	
• Championnats de France bateaux courts junior et senior .....	8
<i>Cazaubon - 9 au 11 avril 2004</i>	
• Coupe de France MAIF .....	9
<i>Vichy - 1 et 2 mai 2004</i>	
• Championnat de France UNSS - Collèges et lycées.....	10
<i>Mantes La Jolie - 21 au 22 mai 2004</i>	
• Championnat de France FFSU .....	11
<i>Mantes La Jolie - 21 au 22 mai 2004</i>	
• Critérium national senior et vétéran.....	12
<i>Le Creusot - 5 et 6 juin 2004</i>	
• Championnats interrégionaux minime, cadet, et junior bateaux longs.....	13
<i>13 juin 2004</i>	
• Championnats de France junior et senior bateaux longs.....	14
<i>Bourges - 25 au 27 juin 2004</i>	
• Championnats de France minime et cadet .....	15
<i>Vichy - 2 au 4 juillet 2004</i>	
• Championnat de France d'aviron de mer .....	16
<i>La Grande Motte - 16 et 17 octobre 2004</i>	
• Répartition des challenges et trophées .....	17
• Tableau récapitulatif des manifestations .....	18

## CE QUI CHANGE EN 2004

### CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX COURTS

Le nombre de bateaux sélectionnés après le parcours contre la montre en deux de pointe sans barreur hommes poids léger (HLS2-) passe de 18 à 24.

### ENTRAINEURS DES ÉQUIPAGES PARTICIPANT AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Lors des inscriptions aux championnats de France ou à leurs épreuves qualificatives, il sera demandé de préciser le nom de l'entraîneur de chaque équipage.

Le nom de l'entraîneur sera associé à son équipage dans les programmes et les résultats.

### COUPE DE FRANCE MAIF

Les rameurs du collectif olympique sélectionnés à la régata de Poznan ne participeront pas aux épreuves de la Coupe de France.

Ce collectif sera déterminé le 21 avril 2004 par le Directeur Technique National.

### CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS

La date de cloture des inscriptions a été avancée d'une semaine et fixée au lundi 14 juin pour permettre aux responsables de chaque zone d'établir un ordre préférentiel dans chacune des courses.

Les rameurs et rameuses engagés à la régata de qualification européenne et à la dernière étape de la Coupe du Monde de Lucerne ne pourront participer qu'à une seule épreuve du championnat de France senior bateaux longs.

### CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME

La date limite de réception à la FFSA des résultats des épreuves de l'option «compétition» du brevet de rameur Or est fixée au mardi 01 juin 2004 à 12H00, pour toutes les ligues.

### CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIME, CADET, JUNIOR ET SENIOR BATEAUX LONGS

Un nouveau système de qualification, adopté par le Comité Directeur du 22 novembre 2003, sera utilisé lors des championnats de France 2004 (voir page 4).

## GÉNÉRALITÉS

### 1 - RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

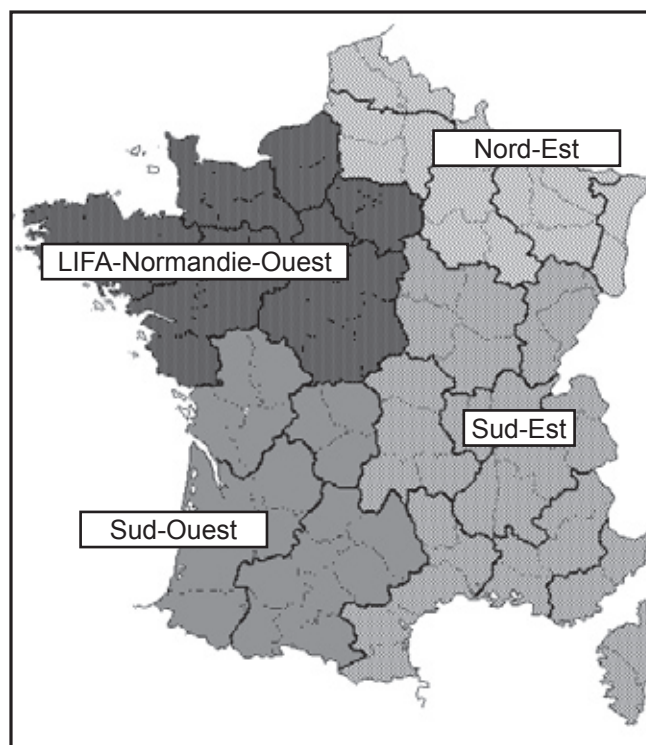
Pour les championnats de France, junior et senior bateaux courts, minime, cadet, junior bateaux longs, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.

En cas de quotas non atteints dans une discipline, des places supplémentaires pourront être attribuées aux zones dont le quota se rapproche le plus de l'unité supérieure.

Pour l'année 2004, l'ordre d'attribution des places supplémentaires sera le suivant :

- dans le cas des quotas à 24
  - LIFA-Normandie-Ouest
  - Nord-Est
  - Sud-Ouest
- dans le cas des quotas à 18
  - Sud-Est
  - Sud-Ouest
  - Nord-Est
  - LIFA-Normandie-Ouest.

CATÉGORIES	JUNIOR ET SENIOR BATEAUX COURTS, MINIME, CADET	JUNIOR BATEAUX LONGS
TOTAL ZONES	24 QUALIFIÉS	18 QUALIFIÉS
LIFA-NORMANDIE-OUEST	6	5
NORD-EST	5	4
SUD-EST	9	6
SUD-OUEST	4	3



## 2 - CODE DES COURSES FFSA

### *Catégorie poids léger :*

- Femme senior : 59 kg maximum  
moyenne d'une équipe : 57 kg
- Homme senior : 72,5 kg maximum  
moyenne d'une équipe : 70 kg

## 3 - ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits par minitel (3614CLUBAVIRON) ou par internet ([www.avironfrance.asso.fr](http://www.avironfrance.asso.fr)).

### **3-1 Équipes de la même société :**

L'engagement est fait par la société concernée.

### **3-2 Équipes départementales ou équipes mixtes de sociétés du même département :**

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

### **3-3 Équipes de ligues ou équipes mixtes de sociétés de la même ligue :**

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

### **3-4 Équipes composées d'athlètes de différentes ligues :**

L'engagement est fait par la FFSA sur demande écrite des ligues concernées :

Seule la FFSA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de sociétés de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFSA avant la date de clôture les engagements sur imprimé FFSA en précisant bien pour chaque rameur sa société et son numéro de licence.

### **3-5 Il ne pourra être enregistré aucun engagement :**

- ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- de rameurs sans certificat médical ;
- de rameurs juniors surclassés n'ayant pas de certificat de surclassement ;
- de rameurs minimes dont l'option «compétition» du brevet de rameur Or n'aura pas été enregistrée par la FFSA.

### **3-6 Règlement des licences**

Annexe VI du Code des Courses : article 4 - Validité  
Les groupements sportifs affiliés sont tenus de faire licencier tous leurs membres.

Les licences sont valables du 1er septembre au 14 octobre inclus de l'année suivante. La couverture de l'assurance reste toutefois effective jusqu'au 31 décembre de la même année.

À partir du 15 octobre, les catégories d'âge concernées sont celles indiquées sur la licence.

Pour concourir à partir du 15 octobre de chaque année, tout compétiteur doit être titulaire d'une nou-

velle licence, sauf s'il participe à des championnats de France, concernant l'année civile en cours, qui seraient organisés après cette date.

Toute demande de licence nouvelle après le 31 mars ne permet pas la participation aux critères, coupes nationales et championnats de l'année en cours, ni à leurs épreuves qualificatives, dans les catégories junior et senior.

- La réglementation des licences s'applique au critérium national de la même manière qu'aux championnats de France.

## 4 - FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : par minitel ou par internet ([www.avironfrance.asso.fr](http://www.avironfrance.asso.fr)).

Après la clôture des inscriptions : les sociétés doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points sera appliquée à la société.

## 5 - ASSURANCES

Les sociétés doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels.

En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les sociétés impliquées et le transmettra à la FFSA.

La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les sociétés concernées à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFSA ne pourra être recherchée.

## 6 - NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFSA et sont mis à disposition des sociétés contre le versement d'une caution. En cas de non restitution des numéros, la caution reste acquise à la FFSA.

Pour les courses en ligne, les sociétés ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Junior et senior bateaux courts	<b>Junior et senior bateaux courts</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Bateaux qualifiés</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 24 bateaux retenus par les zones dans le cadre de leur quota habituel</li> <li>- d'autres bateaux sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs</li> </ul> </li> <li>• <i>Un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les partants.</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 qualifiés maximum pour les FJ2-, FS2-, FS1X, FLS1X,</li> <li>- 24 qualifiés maximum pour les FJ1X, HJ2-, HJ1X, HS2-, HS1X, HLS1X, HLS2-</li> </ul> </li> <li>• <i>La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.</i></li> </ul>		
	de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe (les places sont attribuées en fonction des résultats du parcours contre la montre)
	de 7 à 12 participants	2 séries qualificatives	• les 3 premiers en finale A • les autres en finale B (à partir de 8 partants)
	de 13 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 1/2 finales	• les 4 premiers en 1/2 finale • les autres en finale C (à partir de 14 partants) • les 3 premiers en finale A, • les autres en finale B
de 19 à 24 participants	4 séries qualificatives 2 1/2 finales	• les 3 premiers en 1/2 finale • les quatrièmes plus les 2 meilleurs temps en finale C • les autres en finale D (à partir de 20 partants) • les 3 premiers en finale A, • les autres en finale B	

Minime, cadet, junior bateaux longs et senior bateaux longs	<b>Minime, cadet</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 qualifiés lors des championnats de zone</li> </ul>		
	<b>Junior bateaux longs</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 18 qualifiés lors des championnats de zone</li> </ul>		
	<b>Senior bateaux longs</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagements libres (24 qualifiés au maximum)</li> <li>• Si le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les 24 partants.</li> </ul>		
	La répartition dans les manches qualificatives est faite en fonction des résultats des championnats de zone ou des hiérarchies établies par les responsables de zone suivant le cas.		
	de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
	de 7 à 9 participants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers en finale A • les autres en repêchage
		1 repêchage	• les 2 premiers en finale A • les autres en finale B (si 9 participants)
	de 10 à 12 participants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers en finale A • les autres en repêchage
		2 repêchages	• le premier en finale A • les autres en finale B
	de 13 à 14 participants	3 séries qualificatives	• les 3 premiers en 1/2 finale 1 et 2 • les autres en repêchage
1 repêchage		• les 3 premiers en 1/2 finale 1 et 2	
2 1/2 finales 1 et 2		• les 3 premiers en finale A • les autres en finale B	
de 15 à 18 participants	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en 1/2 finale 1 et 2 • les autres en finale C (minime et cadet seulement)	
	2 1/2 finales 1 et 2	• les 3 premiers en finale A • les autres en finale B	
19 participants	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en 1/2 finale 1 et 2 • les autres en 1/2 finale 3 et 4	
	2 1/2 finales 1 et 2	• les 3 premiers en finale A • les autres en finale B	
	2 1/2 finales 3 et 4	• les 3 premiers de la 1/2 finale 3 en finale C (minime et cadet seulement) • les 2 premiers de la 1/2 finale 4 en finale C (minime et cadet seulement)	
de 20 à 24 participants	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en 1/2 finale 1 et 2 • les autres en 1/2 finale 3 et 4	
	2 1/2 finales 1 et 2	• les 3 premiers en finale A • les autres en finale B	
	2 1/2 finales 3 et 4	• les 3 premiers en finale C (minime et cadet seulement) • les autres en finale D (minime seulement)	

**SYSTÈME DE QUALIFICATION****Critérium national senior et vétéran**

de 1 à 6 participants	1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"><li>• finale A directe</li></ul>
de 7 à 8 participants	2 séries 1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 qualifié en finale A, les autres en repêchages</li><li>• 4 qualifiés en finale A</li></ul>
de 9 à 12 participants	2 séries 2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 qualifié en finale A, les autres en repêchages</li><li>• 2 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 13 à 15 participants	3 séries 1 repêchage 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 qualifiés en 1/2 finales, les autres en repêchages</li><li>• 3 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 16 à 18 participants	3 séries 3 repêchages 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 qualifié en 1/2 finales, les autres en repêchages</li><li>• 3 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 19 à 24 participants	4 séries 4 repêchages 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 qualifié en 1/2 finales, les autres en repêchages</li><li>• 2 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 25 à 26 participants	5 séries 1 repêchage 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages</li><li>• 4 qualifiés en 1/4 finales</li><li>• 3 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 27 à 30 participants	5 séries 3 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages</li><li>• 3 qualifiés en 1/4 finales</li><li>• 3 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 31 à 36 participants	6 séries 6 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages</li><li>• 3 qualifiés en 1/4 finales</li><li>• 3 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 37 à 40 participants	8 séries 4 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages</li><li>• 2 qualifiés en 1/4 finales</li><li>• 3 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 41 à 48 participants	8 séries 8 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages</li><li>• 2 qualifiés en 1/4 finales</li><li>• 3 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 49 à 60 participants	12 séries 8 repêchages 6 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages</li><li>• 3 qualifiés en 1/4 finales</li><li>• 2 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>
de 61 à 72 participants	12 séries 12 repêchages 6 1/4 de finales 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages</li><li>• 2 qualifiés en 1/4 finales</li><li>• 2 qualifiés en 1/2 finales</li><li>• 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B</li></ul>

Ce système est applicable aux courses de la catégorie vétéran comportant jusqu'à 24 participants. Au-delà de 24 participants, un autre système sera étudié pour respecter les règles du Code des courses de la FFSA.

**7 mars 2004**

## 1 CALENDRIER

- lundi 16 février 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou par internet
- vendredi 27 février 14h00 clôture des inscriptions
- vendredi 27 février 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou par internet

## 2 DISCIPLINES

SENIOR			JUNIOR		
Course n° 1	2 rameurs en pointe sans barreur	HS2-	Course n° 8	2 rameurs en pointe sans barreur	HJ2-
Course n° 2	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger	HLS2-	Course n° 9	1 rameur en couple	HJ1X
Course n° 3	1 rameur en couple	HS1X	Course n° 10	2 rameuses en pointe sans barreur	FJ2-
Course n° 4	1 rameur en couple poids léger	HLS1X	Course n° 11	1 rameuse en couple	FJ1X
Course n° 5	2 rameuses en pointe sans barreur	FS2-			
Course n° 6	1 rameuse en couple	FS1X			
Course n° 7	1 rameuse en couple poids léger	FLS1X			

## 3 ENGAGEMENTS

- Les clubs font leurs engagements à la tête de rivière interrégionale par minitel ou par internet.
- Les engagements de chaque zone sont indépendants.
- À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

## 4 DISTANCE DE PARCOURS

- La distance du parcours contre la montre est de 6000 mètres.

## 5 LIEUX

- Les régates de Caen, Romans, Sainte-Livrade et Toul sont labellisées par la FFSA.

## 6 REMARQUES

- Rameurs poids léger : lors des têtes de rivière interrégionales, seul le poids individuel est limité. Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et 59,5 kg maximum chez les femmes.
- L'ordre des courses est à respecter impérativement.
- Les programmes des têtes de rivière interrégionales sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

# ÉPREUVES QUALIFICATIVES DE ZONE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS



**dimanche 28 mars 2004**

## 1 CALENDRIER

- lundi 08 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou par internet
- vendredi 19 mars 14h00 clôture des inscriptions
- vendredi 19 mars 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou par internet

## 2 DISCIPLINES

<b>JUNIOR</b> distance : 2000 mètres				<b>SENIOR</b> distance : 2000 mètres			
Course n°1	08H40	2 rameuses en pointe sans barreur	FJ2-	Course n° 5	10H00	2 rameuses en en pointe sans barreur	FS2-
Course n°2	09H00	1 rameuse en couple	FJ1X	Course n° 6	10H20	1 rameuse en couple	FS1X
Course n°3	09H20	2 rameurs en pointe sans barreur	HJ2-	Course n° 7	10H40	1 rameuse en couple poids léger	FLS1X
Course n°4	09H40	1 rameur en couple	HJ1X	Course n° 8	11H00	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger	HLS2-
				Course n° 9	11H20	1 rameur en couple poids léger	HLS1X
				Course n° 10	11H40	2 rameurs en pointe sans barreur	HS2X
				Course n° 11	12H00	1 rameur en couple	HS1X

## 3 ENGAGEMENTS

- Les clubs font leurs engagements aux épreuves de zone qualificatives pour les championnats de France par minitel ou par internet
- Les engagements de chaque zone sont indépendants.
- A la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

## 4 REMARQUES

- Rameurs poids-léger : lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA.
- Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.
- À l'issue des championnats de zone :
  - Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
  - Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelle que raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
  - Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
  - Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France et le nom du délégué qui sera présent.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués des clubs lors des championnats de France.
- Les rameurs senior retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale ne pourront pas participer à ces épreuves.
- Les rameurs junior retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale ont l'obligation de participer à ces épreuves.

**vendredi 9 au dimanche 11 avril 2004**

**CAZAUBON**

## 1 CALENDRIER

- Les engagements aux championnats de France se font automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone.
- vendredi 02 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou par internet
- jeudi 08 avril 18h00 réunion des délégués à la salle de cinéma de Barbotan

## 2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES

<b>JUNIOR</b> distance : 2000 mètres				<b>SENIOR</b> distance : 2000 mètres			
Course n°1	08H40	2 rameuses en pointe sans barreur	FJ2-	Course n° 5	10H00	2 rameuses en en pointe sans barreur	FS2-
Course n°2	09H00	1 rameuse en couple	FJ1X	Course n° 6	10H20	1 rameuse en couple	FS1X
Course n°3	09H20	2 rameurs en pointe sans barreur	HJ2-	Course n° 7	10H40	1 rameuse en couple poids léger	FLS1X
Course n°4	09H40	1 rameur en couple	HJ1X	Course n° 8	11H00	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger	HLS2-
				Course n° 9	11H20	1 rameur en couple poids léger	HLS1X
				Course n° 10	11H40	2 rameurs en pointe sans barreur	HS2X
				Course n° 11	12H00	1 rameur en couple	HS1X

## 3 REMARQUES

- **PARTICIPATION**  
Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipes mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.  
Les modalités de participation sont les suivantes :
  - 24 bateaux sont retenus par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre de leurs quotas habituels ;
  - d'autres sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs.
- **ENGAGEMENTS DES BATEAUX SÉLECTIONNÉS PAR LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**  
La liste des bateaux sélectionnés sera établie par le D.T.N. le 15 mars 2004.  
Les engagements de ces bateaux aux championnats de France sont faits par la Direction Technique Nationale.
- **ENGAGEMENTS DES BATEAUX RETENUS DANS LES ZONES**  
Les engagements aux épreuves qualificatives de zone sont faits par minitel ou par internet par les clubs, les comités départementaux ou les ligues dans le cas des mixtes.  
Les engagements sont faits au niveau national et sont communiqués à chaque zone par la FFSA.  
Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont donc faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone dans le cadre de leurs quotas.
- **RAMEURS POIDS LÉGER**  
Lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA.

## 4 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- |                     |                   |  |
|---------------------|-------------------|--|
| Vendredi matin      | à partir de 09H30 | • parcours contre la montre senior                                     |
| Vendredi après-midi | à partir de 14H30 | • parcours contre la montre junior puis séries qualificatives senior   |
| Samedi matin        | à partir de 09H00 | • séries qualificatives junior puis 1/2 finales senior                 |
| Samedi après-midi   | à partir de 14H30 | • finales D et C junior, 1/2 finales junior puis finales D et C senior |
| Dimanche matin      | à partir de 08H30 | • finales B et A junior puis finales B et A senior                     |

## 5 HÉBERGEMENT

À la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser à Madame Datas - 20 rue de gascogne - 32150 CAZAUBON  
Tél./fax 05 62 09 50 29 aux heures des repas ou après 19h - mobile 06 80 71 21 75

samedi 1 et dimanche 2 mai 2004

VICHY

**1 CALENDRIER**

• lundi	12 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
• lundi	26 avril	14h00	clôture des inscriptions
• lundi	26 avril	16h00	consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet
• mercredi	28 avril	16h00	consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou sur internet
• vendredi	30 avril	18h00	réunion des délégués des ligues à la Maison des Jeunes

**2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES**

<b>CADET</b>	distance : 1500 mètres			
	Course n° 1	08h36	4 rameuses en couple sans barreur	FC4X
	Course n° 2	08h48	8 rameuses en pointe avec barreur	FC8+
	Course n° 3	09h00	4 rameurs en couple sans barreur	HC4X
	Course n° 4	09h12	8 rameurs en pointe avec barreur	HC8+
<b>JUNIOR</b>	distance : 2000 mètres			
	Course n° 5	09h51	4 rameuses en couple sans barreur	FJ4X
	Course n° 6	09h57	8 rameuses en pointe avec barreur	FJ8+
	Course n° 7	10h09	4 rameurs en couple sans barreur	HJ4X
	Course n° 8	10h21	8 rameurs en pointe avec barreur	HJ8+
<b>SENIOR</b>	distance : 2000 mètres			
	Course n° 9	10h33	4 rameuses en couple sans barreur	FS4X
	Course n° 10	10h39	8 rameuses en pointe avec barreur	FS8+
	Course n° 11	10h51	4 rameurs en couple sans barreur	HS4X
	Course n° 12	11h03	8 rameurs en pointe avec barreur	HS8+

**3 REMARQUES**

- PARTICIPATION
  - Les épreuves sont réservées aux équipages composés uniquement d'athlètes d'une même ligue.
  - Les rameurs du collectif olympique sélectionnés à la régates de Poznan ne participeront pas aux épreuves de la Coupe de France. Ce collectif sera déterminé le 21 avril 2004 par le Directeur Technique National.
- ENGAGEMENTS
  - Les engagements sont faits par minitel ou internet par chaque ligue.
- INDEMNITÉS
  - Dans le cadre du partenariat MAIF une indemnité est prévue pour chaque ligue en fonction du nombre de participants.
- MAILLOTS
  - Chaque équipe devra courir sous les couleurs de sa ligue.
- PUBLICITÉ
  - Des autocollants au nom de la MAIF sont attribués aux différentes ligues pour le marquage des bateaux.
  - Toute autre publicité est rigoureusement interdite.

**4 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES**

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi matin	à partir de 09h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• parcours contre la montre dans l'ordre des courses des finales</li> <li>• distance de parcours = 2 000 mètres pour toutes les catégories (les 12 premiers temps sont qualifiés pour les 1/2 finales, les suivants vont en finale de classement)</li> </ul>
Samedi après-midi	à partir de 14h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• finales D et C dans l'ordre des courses des finales</li> <li>• demi-finales dans l'ordre des courses des finales</li> </ul>
Dimanche matin	à partir de 08h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• finales A</li> <li>• la finale B de chaque course sera courue avant la finale A correspondante</li> </ul>
	à partir de 11h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• remises des prix dans le Palais du Lac</li> </ul>

**5 HÉBERGEMENT**

À la charge des participants.

Les ligues pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy - Tél. : 04 70 32 36 52 - Fax : 04 70 32 15 64

**vendredi 21 et samedi 22 mai 2004**

**MANTES LA JOLIE**

## 1 CALENDRIER

- mercredi 21 avril date limite d'organisation des championnats académiques
- jeudi 22 avril date limite des remontées des résultats
- vendredi 21 mai 17h00 réunion des délégués des établissements
- vendredi 21 mai 18h00 prise en charge des jeunes arbitres par le Président du Jury

## 2 DISCIPLINES

### RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

- distance de parcours : 1 000 m ;
- les barreurs sont indifféremment garçons ou filles et ne peuvent ramer ; ils ne peuvent barrer qu'un seul équipage ; il n'y a pas de restriction d'âge pour les barreurs ; poids = 50 kg / surcharge libre ;
- interdiction de ramer dans deux bateaux différents ;
- il ne peut y avoir de rameurs de sexes différents dans un même bateau ;
- un équipage incomplet ne peut prendre le départ ;
- en cas de forfait d'un équipage pour blessure ou maladie constatée par le médecin de la régata après le début de l'épreuve, une équipe d'établissement composée de trois bateaux sera classée avec les deux bateaux restants. Une équipe d'établissement composée de deux bateaux sera forfait et ne pourra courir.

### ÉQUIPE DE COLLÈGE

EMBARCATIONS :

- quatre yolette de couple (Code FFSA).

ÉQUIPES :

- une équipe de collège se compose au minimum de 10 équipiers pour 2 yolettes ou au maximum de 15 équipiers pour 3 yolettes ;
- dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves de 3 années d'âge consécutives, soit 2 possibilités : 88 - 89 - 90 ou 89 - 90 - 91 ;

IMPORTANT : les pelles de type "hachoir" sont interdites en catégorie collège.

### ÉQUIPE DE LYCÉE

EMBARCATIONS :

- 4 de couple de construction libre, barré ou non, ou yolette - garçons et/ou filles (dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves de 3 années d'âge consécutives, soit 2 possibilités : 85 - 86 - 87 ou 86 - 87 - 88).

ÉQUIPES :

- une équipe de lycée se compose au minimum de 8 équipiers dans 2 bateaux ou au maximum de 15 équipiers dans 3 bateaux ;
- il n'y a qu'une seule catégorie lycée donc un seul résultat ;
- les établissements sont libres de choisir les embarcations qu'ils souhaitent sans dépasser 15 équipiers.

## 3 ENGAGEMENTS

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier départemental de l'UNSS. Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du championnat de France (convocations, hébergement, ...). Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur départemental de l'UNSS.

Pour les épreuves de qualifications et le championnat de France, les concurrents devront être :

- titulaire de la licence UNSS définitivement enregistrée pour l'année 2003/2004 ;
- en possession d'un certificat médical de non-contre indication à la compétition sportive en aviron ;
- en possession d'un brevet de natation de 50 mètres au moins.

Une équipe Collège ou Lycée ne peut participer au championnat de France et à ses qualifications que si elle est constituée au minimum de 2 bateaux.

Les équipes n'ayant qu'un seul bateau peuvent participer au championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au championnat de France.

Quand une équipe est qualifiée, tous les bateaux ayant participé aux championnats d'académie doivent impérativement participer au championnat de France. Il ne peut y avoir de forfait de bateaux.

## 4 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

- |  |                 |                |
|--|-----------------|----------------|
| - séries qualificatives                | vendredi 21 mai | de 08h à 12h   |
| - repêchages                           | vendredi 21 mai | de 14h à 17h30 |
| - finales de classement ou 1/2 finales | samedi 22 mai   | de 08h à 10h50 |
| - finales                              | samedi 22 mai   | de 13h à 14h20 |
| - podium établissement UNSS            | samedi 22 mai   | à 14h30        |

**vendredi 21 et samedi 22 mai 2004**

**MANTES LA JOLIE**

## 1 CALENDRIER

- mardi 04 mai date limite de retour des qualifiés à la nationale
- mercredi 05 mai réunion de sélection
- vendredi 21 mai 18h00 réunion des délégués des établissements

## 2 DISCIPLINES

Jeunes gens - distance : 1000 m		Jeunes filles - distance : 1000 m	
• un rameur en couple	HU1X	• une rameuse en couple	FU1X
• deux rameurs en pointe sans barreur	HU2-	• deux rameuses en couple	FU2X
• quatre rameurs en pointe avec barreur	HU4+	• quatre rameuses en couple	FU4X
• quatre rameurs en couple	HU4X	• huit rameuses en pointe	FU8+
• huit rameurs en pointe	HU8+		
	• quatre de couple mixte HU/FU4X (même établissement)		

## 3 PRIX

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course du programme.

En plus, le titre de vainqueur de la Coupe de France des «Grandes Écoles» sera décerné pour les huit masculin et féminin à l'issue des finales, à la Grande École la mieux classée.

## 4 INFORMATIONS

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de la FFSU.

## 5 REMARQUES

### • ENGAGEMENTS :

Les championnats académiques et interacadémiques sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même Association Sportive. Toutefois, le barreur (ou la rameuse) peut appartenir à un autre établissement scolaire.

Tout rameur doit impérativement participer au championnat de son académie (ou) et au championnat interacadémique de sa région s'il n'y a pas de championnat d'académie organisé.

Les demandes de qualification exceptionnelle doivent parvenir par écrit, et dûment motivé, au directeur régional concerné.

Les équipages qualifiés au championnat de France doivent présenter l'équipage ayant assuré la qualification aux académies. En cas d'indisponibilité le remplacement d'une partie de cet équipage (50% barreur non compris) est autorisé.

Pour les épreuves de qualification et le championnat de France, les concurrents devront être :

- membres d'une association sportive affiliée à la FFSU ;
- titulaires de la licence FFSU définitivement enregistrée pour l'année 2003/2004.

### • RESTRICTIONS :

La participation d'un concurrent est limitée à une seule discipline. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les rameurs des collectifs seniors A ne sont pas autorisés à participer au championnat de France universitaire.

### • HORAIRES PRÉVISIONNELS :

Les éliminatoires se courent dorénavant sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

- |  |                 |                |
|--|-----------------|----------------|
| - séries qualificatives                                  | vendredi 21 mai | de 08h à 13h   |
| - 1/6 finales ou 1/3 finales                             | vendredi 21 mai | de 14h à 18h30 |
| - finales de classement et finale A du 4 de couple mixte | samedi 22 mai   | de 08h à 11h10 |
| - finales  | samedi 22 mai   | de 15h à 17h05 |

**samedi 05 juin et dimanche 06 juin 2004**

**LE CREUSOT**

### 1 CALENDRIER

• lundi	17 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
• lundi	31 mai	14h00	clôture des inscriptions
• lundi	31 mai	16h00	consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet
• mercredi	02 juin	16h00	consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou sur internet
• vendredi	04 juin	18h00	réunion des délégués des clubs au gymnase

### 2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES

distance de parcours : 1000 mètres

Course n° 1	13H30	2 rameuses en couple vétérán (C)	FVC2X	Course n° 8	15H15	4 rameurs en pointe avec barreur	HS4+
Course n° 2	13H45	4 rameurs en pointe avec barreur vétérán (C)	HVC4+	Course n° 9	15H30	2 rameurs en couple	HS2X
Course n° 3	14H00	2 rameuses en couple	FS2X	Course n° 10	15H45	2 rameurs en pointe sans barreur	HS2-
Course n° 4	14H15	2 rameuses en pointe sans barreur	FS2-	Course n° 11	16H00	1 rameur en couple	HS1X
Course n° 5	14H30	1 rameuse en couple	FS1X	Course n° 12	16H15	4 rameurs en pointe sans barreur	HS4-
Course n° 6	14H45	4 rameuses en couple sans barreur	FS4X	Course n° 13	16H30	4 rameurs en couple sans barreur	HS4X
Course n° 7	15H00	8 rameuses en pointe avec barreur	FS8+	Course n° 14	16H45	8 rameurs en pointe avec barreur	HS8+

### 3 REMARQUES

#### • PARTICIPATION AU CRITÉRIUM NATIONAL SENIOR

Toutes les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.

Ne peuvent pas participer :

- les rameurs et rameuses étrangers ayant participé aux championnats du Monde senior ou Jeux Olympiques de l'année précédente ;
- les membres des collectifs français junior A et senior A et B déterminés après les championnats de France bateaux courts ;
- les rameurs et rameuses appartenant aux Pôles France ;
- dans les épreuves en skiff, les rameurs et rameuses français et étrangers ayant été sélectionnés pour un championnat du Monde senior ou pour des Jeux Olympiques, en tant que participant ou remplaçant ;
- dans les épreuves en deux de couple femmes senior et en quatre de pointe avec barreur hommes senior, les rameuses et rameurs ayant été finalistes aux championnats de France senior ou vainqueurs au Critérium national senior au cours des cinq années précédant la saison sportive concernée et de l'année en cours si la date du Critérium est postérieure aux championnats de France de l'année.

#### • PARTICIPATION AU CRITÉRIUM NATIONAL VÉTÉRAN

Les épreuves du critérium national vétérán (catégorie C) sont ouvertes aux équipages mixtes de clubs de la même ligue.

Un rameur vétérán appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui des barreurs qui ne doivent pas non plus satisfaire à l'âge minimum fixé.

Les rameurs vétérans doivent tous avoir 27 ans ou plus en 2004. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans.

#### • ENGAGEMENTS

Les engagements sont faits uniquement par minitel ou internet par chaque société (ou par la ligue en cas d'équipes mixtes de vétérán).

Les engagements sont limités à une seule épreuve (interdiction de doubler).

### 4 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi matin	à partir de 08h00	• séries qualificatives
Samedi après-midi	à partir de 13h30	• repêchages suivi des 1/4 de finales
Dimanche matin	à partir de 09h30	• 1/2 finales
Dimanche après-midi	à partir de 13h30	• finales A
		• la finale B de chaque course sera courue avant la finale A correspondante

### 5 HÉBERGEMENT

A la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser à Franck Nouvellet - Club Nautique Creusotin

Tél. 03 85 80 41 31 - Fax 03 85 80 13 45 - email : Franck.nouvellet@wanadoo.fr

**samedi 12 et dimanche 13 juin 2004**

## 1 CALENDRIER

- lundi 24 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
- vendredi 04 juin 14h00 clôture des inscriptions
- vendredi 04 juin 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet

## 2 DISCIPLINES

### MINIME - distance 1000 m

Course n° 1	2 rameuses en couple	FM2X
Course n° 2	1 rameuse en couple	FM1X
Course n° 3	4 rameuses en couple avec barreur	FM4X+
Course n° 4	8 rameuses en couple avec barreur	FM8X+
Course n° 5	2 rameurs en couple	HM2X
Course n° 6	1 rameur en couple	HM1X
Course n° 7	4 rameurs en couple avec barreur	HM4X+
Course n° 8	8 rameurs en couple avec barreur	HM8X+

### CADET - distance 1500 m

Course n° 14	4 rameurs en pointe avec barreur	HC4+
Course n° 15	2 rameurs en couple	HC2X
Course n° 16	2 rameurs en pointe sans barreur	HC2-
Course n° 17	1 rameur en couple	HC1X
Course n° 18	4 rameurs en pointe sans barreur	HC4-
Course n° 19	4 rameurs en couple	HC4X
Course n° 20	8 rameurs en pointe avec barreur	HC8+

### CADET - distance 1500 m

Course n° 9	4 rameuses en pointe avec barreuse	FC4+
Course n° 10	2 rameuses en couple	FC2X
Course n° 11	1 rameuse en couple	FC1X
Course n° 12	4 rameuses en couple	FC4X
Course n° 13	8 rameuses en couple avec barreur	FC8X+

### JUNIOR BATEAUX LONGS - distance 2000 m

Course n° 21	2 rameuses en couple	FJ2X
Course n° 22	4 rameuses en pointe sans barreuse	FJ4-
Course n° 23	4 rameuses en couple sans barreuse	FJ4X
Course n° 24	4 rameurs en pointe avec barreur	HJ4+
Course n° 25	2 rameurs en couple	HJ2X
Course n° 26	4 rameurs en pointe sans barreur	HJ4-
Course n° 27	4 rameurs en couple sans barreur	HJ4X
Course n° 28	8 rameurs en pointe avec barreur	HJ8+

## 3 REMARQUES

### • PARTICIPATION

Les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.

Seules les équipes ayant été engagées aux championnats de zone peuvent participer aux championnats de France.

Lors des championnats de zone à partir de deux équipes engagées, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

### • ÉQUIPAGES MINIME

Les rameurs minimes doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite de réception à la FFSA des résultats des épreuves de l'option «compétition» du brevet de rameur Or est fixée au mardi 01 juin 2004 à 12H00, pour toutes les ligues.

### • ÉQUIPAGES CADET (pas de remarques particulières)

### • ÉQUIPAGES JUNIOR

Lors des championnats de zone, la participation aux courses de la catégorie junior dont le nombre d'engagés n'est pas supérieur au quota de qualification est facultative.

### • ENGAGEMENTS AUX CHAMPIONNATS DE ZONE

Les programmes des championnats de zone sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les clubs font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France par minitel ou internet.

### • ENGAGEMENTS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les engagements aux championnats de France sont donc faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués des clubs lors des championnats de France.

**vendredi 27 au dimanche 29 juin 2003**

**BOURGES**

## 1 CALENDRIER

### Championnat de France junior bateaux longs :

Les engagements au championnat de France junior se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

- vendredi 18 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou sur internet

### Championnat de France senior bateaux longs :

Les engagements au championnat de France senior bateaux longs se font par l'intermédiaire des clubs.

- lundi 24 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le 3614 CLUBAVIRON ou sur internet
- lundi 14 juin 14h00 clôture des inscriptions
- lundi 14 juin 16h00 consultation des inscriptions sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- lundi 21 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs 3615 AVIRON ou sur internet

### Réunion des délégués :

- vendredi 27 juin 18h00 réunion des délégués à la salle des Archives départementales

## 2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES

JUNIOR BATEAUX LONGS distance : 2000 m				SENIOR BATEAUX LONGS distance : 2000 m			
Course n°1	13H30	2 rameuses en couple	FJ2X	Course n° 9	14H45	4 rameuses en pointe sans barreur	FS4-
Course n°2	13H40	4 rameuses en pointe sans barreur	FJ4-	Course n° 10	15H00	4 rameurs en pointe sans barreur	HS4-
Course n°3	13H50	4 rameuses en couple sans barreur	FJ4X	Course n° 11	15H15	2 rameurs en couple	HS2X
Course n°4	14H00	4 rameurs en pointe avec barreur	HJ4+	Course n° 12	15H30	2 rameuses en couple	FS2X
Course n°5	14H10	2 rameurs en couple	HJ2X	Course n° 13	15H45	4 rameurs en pointe avec barreur	HS4+
Course n°6	14H20	4 rameurs en pointe sans barreur	HJ4-	Course n° 14	16H00	2 rameuses en couple poids léger	FLS2X
Course n°7	14H30	4 rameurs en couple sans barreur	HJ4X	Course n° 15	16H15	2 rameurs en couple poids léger	HLS2X
Course n°8	14H40	8 rameurs en pointe avec barreur	HJ8+	Course n° 16	16H30	2 rameurs en pointe avec barreur	HS2+
				Course n° 17	16H45	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger	HLS4-
				Course n° 18	17H00	4 rameurs en couple	HS4X
				Course n° 19	17H15	4 rameuses en couple	FS4X
				Course n° 20	17H30	8 rameurs en pointe avec barreur	HS8+

## 3 REMARQUES

### • PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS

- Toutes les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de société.
- L'engagement est libre. Si le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire permettra de sélectionner les 24 partants.
- Les rameurs et rameuses engagés à la régata de qualification européenne et à la dernière étape de la Coupe du Monde de Lucerne ne pourront participer qu'à une seule épreuve du championnat de France senior bateaux longs.

### • ENGAGEMENTS

- Les engagements sont faits uniquement par minitel ou internet par chaque société.

## 4 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi matin	à partir de 08h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• parcours contre la montre senior</li> <li>• séries qualificatives senior (courses ayant moins de 24 partants)</li> <li>• séries qualificatives junior (courses avec repêchages)</li> </ul>
Samedi après-midi	à partir de 14h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• séries qualificatives junior</li> <li>• séries qualificatives senior (courses ayant plus de 24 partants)</li> <li>• repêchages junior puis senior</li> </ul>
Dimanche matin	à partir de 08h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1/2 finales senior puis junior</li> <li>• finales B junior</li> </ul>
Dimanche après-midi	à partir de 13h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• finales B et A senior</li> </ul>

## 5 HÉBERGEMENT

A la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser à l'Aviron Club de Bourges - Tél. 02 48 67 94 46 - Fax 02 48 20 60 19

**vendredi 2 au dimanche 4 juillet 2004**

**VICHY**

## 1 CALENDRIER

- Les engagements aux championnats de France se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.
- mercredi 23 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur le 3615 AVIRON ou sur internet
- vendredi 02 juillet 11h00 réunion des délégués à la Maison des Jeunes

## 2 DISCIPLINES ET HORAIRES DES FINALES

<b>CADET</b> distance : 1500 m				<b>MINIME</b> distance : 1000 m			
Course n° 1	13H30	4 rameuses en pointe avec barreur	FC4+	Course n° 13	15H50	2 rameuses en couple	FM2X
Course n° 2	13H40	2 rameuses en couple	FC2X	Course n° 14	16H00	1 rameuse en couple	FM1X
Course n° 3	13H50	1 rameuse en couple	FC1X	Course n° 15	16H10	4 rameuses en couple avec barreur	FM4X+
Course n° 4	14H00	4 rameuses en couple sans barreur	FC4X	Course n° 16	16H20	8 rameuses en couple avec barreur	FM8X+
Course n° 5	14H10	8 rameuses en couple avec barreur	FC8X+	Course n° 17	16H30	2 rameurs en couple	HM2X
Course n° 6	14H20	4 rameurs en pointe avec barreur	HC4+	Course n° 18	16H40	1 rameur en couple	HM1X
Course n° 7	14H30	2 rameurs en couple	HC2X	Course n° 19	16H50	4 rameurs en couple avec barreur	HM4X+
Course n° 8	14H40	2 rameurs en pointe sans barreur	HC2-	Course n° 20	17H00	8 rameurs en couple avec barreur	HM8X+
Course n° 9	14H50	1 rameur en couple	HC1X				
Course n° 10	15H00	4 rameurs en pointe sans barreur	HC4-				
Course n° 11	15H10	4 rameurs en couple sans barreur	HC4X				
Course n° 12	15H20	8 rameurs en pointe avec barreur	HC8+				

## 5 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi après-midi	à partir de 15h00	• séries qualificatives cadet
Samedi matin	à partir de 08h00	• séries qualificatives minime *
	à partir de 11h00	• repêchages cadet
		• 1/2 finales cadet femme
Samedi après-midi	à partir de 14h00	• 1/2 finales cadet homme
	à partir de 16h45	• repêchages minime
		• 1/2 finales minime
Dimanche matin	à partir de 08h00	• finales C et B cadet
		• finales D, C et B minime
Dimanche après-midi	à partir de 13h30	• finales A cadet
		• finales A minime

\* les séries qualificatives des courses minimales ayant 13 ou 14 partants seront courues le vendredi à partir de 19h20

## 4 HÉBERGEMENT

A la charge des participants.

Les clubs pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy - Tél. : 04 70 32 36 52 - Fax : 04 70 32 15 64

**samedi 16 octobre 2003****LA GRANDE MOTTE****1 CALENDRIER**

- lundi 27 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur internet
- lundi 11 octobre 14h00 clôture des inscriptions
- lundi 11 octobre 16h00 consultation des inscriptions sur internet
- samedi 16 octobre 08h30 réunion des chefs de bord obligatoire

**2 DISCIPLINES****CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Course n°	1	2 rameuses en couple	FS2X
Course n°	2	1 rameuse en couple	FS1X
Course n°	3	4 rameuses avec barreur	FS4+ (pointe ou couple sans distinction d'armement)
Course n°	4	2 rameurs en couple	HS2X
Course n°	5	1 rameur en couple	HS1X
Course n°	6	4 rameurs avec barreur	HS4+ (pointe ou couple sans distinction d'armement)

**3 REMARQUES****PARTICIPATION**

La qualification au championnat de France d'aviron de mer se fera par la participation à une régates qualifiante organisée dans chacune des régions maritimes entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2004. Les engagements à ces régates se feront obligatoirement par minitel ou internet par chaque société.

La liste des régates qualifiantes sera proposée à la FFSA avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 par le responsable désigné par les présidents de ligues de chaque région maritime. Celui-ci est chargé de transmettre à la FFSA les résultats complets de ces régates.

Les régions maritimes sont déterminées comme suit :

- 1 - Atlantique Nord : Bretagne, Centre, Pays de la Loire ;
- 2 - Atlantique Sud : Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes ;
- 3 - Caraïbes : Martinique, Guadeloupe ;
- 4 - Manche : Alsace, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Flandres, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Picardie ;
- 5 - Méditerranée : Auvergne, Bourgogne, Corse, Côte d'Azur, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence, Rhône-Alpes.

Aucune limitation ou quota d'engagement au championnat de France n'est imposé.

**ENGAGEMENTS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE**

- Seuls les rameurs et les barreaux ayant couru lors d'une régates qualifiante dans leur région maritime peuvent s'engager et participer au championnat de France.

Aucune limitation ou quota d'engagement au championnat de France et au Critérium junior ne sont imposés.

**DISTANCE DE PARCOURS**

- senior femme : 5 à 6 km
- senior homme : 12 km

**BATEAUX**

- les bateaux doivent être conformes au critères de jauge, de poids et autovideurs
- ils doivent être homologués officiellement en 6e catégorie maritime
- il n'est pas prévu de session d'homologation des bateaux sur place avant le championnat

**4 PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES**

- Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.
- Des manches qualificatives et des finales de classement pourront être organisées.
- Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

**5 INTERNATIONAUX DE FRANCE EDF**

- Les Internationaux de France EDF se dérouleront le dimanche 17 octobre 2004.

**6 CRITÉRIUM JUNIOR**

- Des courses seront organisées en quatre avec barreur junior, hommes et femmes. Elles auront lieu le samedi 16 octobre.

**7 HÉBERGEMENT**

- A la charge des participants. Toutes informations sur le site : [www.avirongrandemotte.com](http://www.avirongrandemotte.com)  
Contacts : Éric Bardin - Alain Giner - Aviron Club du Ponant - La Grande Motte - Tél./fax 04 67 56 24 47  
email : [avirongrandemotte@wanadoo.fr](mailto:avirongrandemotte@wanadoo.fr)

## COUPE DE FRANCE MAIF

- Trophée Louis Patricot Classement hommes cadet
- Trophée M. Cavagni HC 8+

## CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME

- Challenge Hubert Blain HM 2X
- Challenge C.R.I.A.M. HM4X+
- Challenge C.A. Marseille Classement hommes minime

## CHAMPIONNAT DE FRANCE CADET

- Challenge Jacques Mercet HC 4X
- Challenge Pierre Sauvestre HC 8+

## CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

- Challenge Jean Tarcher HJ 2X
- Challenge Darnauguilhem HJ 2-
- Challenge Raymond Salles HJ 4-
- Challenge Maurice Labruyère HJ 4+
- Coupe Louis Patricot HJ 8+

## CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

- Challenge Jean Séphériades HS 1X
- Challenge Marc Detton HS 2X
- Challenge Stéphane Crispon HS 4X
- Challenge des Frères Vandernotte HS 2-
- Challenge Gaston Mercier HS 2+
- Challenge Cyril De Seguin HS 4-
- Challenge Ernest Cherrier HS 4+
- Challenge du Souvenir Jacky Mercet HLS 4-
- Challenge Maurice Mahut HS 8+

## CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER

- Challenge Edmond Paron Classement général
- Challenge Patrice Auger HS 2X

## CRITÉRIUM NATIONAL

- Coupe Delcourt FS 4X
- Coupe Glandaz HS 4+
- Challenge Jacques Perrotin HV 4+

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS



<b>Championnats de France bateaux courts junior et senior</b> CAZAUBON - 9 au 11 avril junior et senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS		•				•				
	FLS		•								
	HS		•				•				
	HLS		•				•				
	FJ		•				•				
	HJ		•				•				
<b>Coupe de France MAIF</b> par équipes de ligue VICHY - 1 et 2 mai cadet (1500m), junior et senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FC				•						•
	HC				•						•
	FJ				•						•
	HJ				•						•
	FS				•						•
	HS				•						•
<b>Critérium national senior et vétéran</b> LE CREUSOT - 5 et 6 juin senior et vétéran (1000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS		•	•	•		•				•
	HS		•	•	•		•		•	•	•
	FVC			•							
	HVC									•	
<b>Championnats de France bateaux longs junior et senior</b> BOURGES - 26 et 27 juin junior et senior (2000m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FJ			•	•				•		
	HJ			•	•				•	•	•
	FS			•	•				•		
	HS			•	•			•	•	•	•
	FLS			•							
	HLS			•					•		
<b>Championnats de France minime et cadet</b> VICHY - 2 au 4 juillet minime (1000m), cadet (1500m)	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FM	•	•	•		•					
	HM	•	•	•		•					
	FC		•	•	•	•				•	
	HC		•	•	•		•		•	•	•
<b>Championnat de France senior d'aviron de mer</b> LA GRANDE MOTTE - 16 octobre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS	•	•	•						•	
	HS	•	•	•						•	
<b>Critérium junior d'aviron de mer</b> LA GRANDE MOTTE - 16 octobre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FJ	•								•	
	HJ	•								•	
<b>Internationaux de France EDF à la mer</b> LA GRANDE MOTTE - 17 octobre	Catégories	4X+	1X	2X	4X-	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS	•	•	•						•	
	HS	•	•	•						•	